

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 2

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

12 nov.: En Allemagne a lieu une sorte de plébiscite sur la politique extérieure de Hitler; ce plébiscite est approuvé par 42,7 contre 2,1 millions de voix. A l'occasion des élections au Reichstag qui ont lieu le même jour, les nationaux-socialistes obtiennent 39,6 millions de voix sur un effectif total de 43,0 millions.

Education ouvrière.

L'organisation du Centre d'éducation.

Selon les statuts de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, celle-ci est autorisée à élaborer des statuts-types pour les centres locaux d'éducation ouvrière. Ce n'est pas pour cette raison uniquement que les statuts-types et lignes directrices qui suivent ont été établis par la Centrale, mais bien plus parce que l'organisation des centres laisse fort à désirer en maints endroits et que nombreux sont les centres qui n'ont pas encore très bien compris les tâches qui leur incombent.

En certains endroits, il n'existe pas un centre proprement dit. Les tâches qui sont de son ressort ont été confiées au Comité de l'Union ouvrière, du cartel ou de la section du Parti. Cet état de choses ne devait être que momentané. Il est donc de notre devoir de faire en sorte que dans les localités où il existe des organisations ouvrières, une institution spécialement désignée à cet effet soit créée. Il va de soi que chaque conférence prononcée devant une assemblée du Parti et du syndicat, doit avoir une valeur instructive. Mais, ces conférences concernent avant tout des questions d'actualité ayant trait aux tâches spéciales de l'organisation en question, comme par exemple les élections, les votations ou les mouvements de salaires.

Les tâches des centres d'éducation sont d'un ordre tout différent. Elles partent du point de vue que les buts que cherchent à réaliser le mouvement ouvrier, ne sont pas seulement d'ordre économique et politique. Elles sont au contraire basées sur la conviction que l'on ne pourra relever la société que grâce à une forte armée d'hommes qui sauront penser et agir. Il appartient aux centres d'éducation de fournir la base de cette phalange d'hommes en leur aidant à acquérir les connaissances nécessaires, sans lesquelles le mouvement ouvrier ne pourra jamais accomplir ses tâches présentes et futures.

Il n'existe plus actuellement des sociétés spéciales pour l'éducation ouvrière, comme on en trouvait autrefois. Elles sont devenues inutiles puisque les centres d'éducation s'occupent du domaine de l'éducation pour toutes les organisations locales. Par contre, le centre d'éducation doit être en contact avec les ouvriers dans les fabriques et avec la population dans les divers quartiers, par l'intermédiaire d'un *système de militants, ou d'agents*. Il appartiendra à ces derniers de distribuer les manifestes, cartes d'entrée, programmes, etc. La presse n'atteignant généralement qu'une partie de la population et de plus, le contact et la propagande d'homme à homme étant plus efficace et meilleur marché, ce système de militants devrait être introduit dans les plus petites localités. Dans les endroits où il aura été appliqué adroitement, les représentations, conférences, etc., seront mieux fréquentées. Si le centre d'éducation réunit ces militants et militantes avant l'élaboration de son programme d'activité, il ne jouira pas seulement d'une meilleure collaboration, mais il pourra tenir compte avec profit des critiques et propositions qui seront faites.

Le *financement* de l'œuvre des centres d'éducation est à maints endroits la question la plus épineuse. Certains comités, pour une campagne élec-

torale présentant un intérêt plus que secondaire, accordent sans maugrérer des sommes fort respectables, mais dès qu'il s'agit de venir en aide aux centres d'éducation, ils prétendent ne pas avoir d'argent. Si autrefois les militants ouvriers considéraient l'œuvre d'éducation comme un plaisir réservé au dimanche, il ne saurait en être de même actuellement. C'est pourquoi il faudra tenter partout d'obtenir des organisations affiliées qu'elles versent une cotisation annuelle par membre destinée au centre d'éducation. Ce dernier établira lui-même des degrés selon l'importance de chaque organisation.

Il faudra également s'efforcer de trouver de nouvelles ressources. Certains centres ont obtenu une subvention de la part du canton ou de la commune. Ces subventions sont généralement versées en faveur de la bibliothèque ou de certaines manifestations. Les programmes d'activité prévoyant maints thèmes coopératifs, il faudrait tâcher d'obtenir le paiement d'une subvention par les coopératives de consommation.

A part le produit des cotisations et des subventions, nombreux sont les centres qui ont pu augmenter leurs actifs par la perception d'une finance d'entrée lors d'une représentation quelconque. Il est tout à fait naturel que l'on perçoive une somme en rapport au spectacle offert, soit pour les représentations cinématographiques, les soirées musicales, littéraires, les causeries données par des conférenciers étrangers. Le prix des cartes que certains centres délivrent au début de la saison d'hiver et qui donnent droit à la participation aux diverses manifestations prévues, doit absolument être en rapport avec la qualité des spectacles ou autres représentations offerts. Par contre, les conférences ou cours qui présentent un caractère purement éducatif, devraient être gratuits. Il faudrait essayer par exemple lors des cours pour militants, de récompenser l'assiduité et l'exactitude des participants par le don d'un livre, etc.

Quelques grands centres financient une grande partie des manifestations, représentations, concerts, etc. grâce aux bénéfices qu'ils retirent de voyages qu'ils ont organisés. Nous ne voyons pas d'inconvénient à l'organisation de voyages de ce genre, aussi longtemps qu'ils ne portent pas préjudice à l'activité d'éducation proprement dite. De plus, ces voyages doivent être basés sur un point de vue social et les organisateurs éviteront les visites aux pays fascistes.

Il nous paraît superflu de rappeler que les finances doivent être exclusivement attribuées à des fins d'éducation et qu'il faut faire preuve de la plus grande économie dans l'administration des fonds à disposition. Mais, lorsque l'on apprend qu'un centre subventionne la cuisine populaire de la commune avec l'argent du Parti, du groupe des amis des enfants, on se rend compte que d'aucuns ont des conceptions tout à fait spéciales sur la qualité et les tâches d'un centre d'éducation.

Pour produire un travail fructueux, il faut avant tout que l'œuvre d'éducation soit bien organisée. Il est indispensable également que le centre d'éducation, s'il veut faire du bon travail, compte parmi ses membres des hommes qui ne craignent pas l'effort et sur lesquels on peut compter. Nous sommes très souvent obligés d'adresser plusieurs lettres à un centre pour obtenir une réponse ou un rapport annuel, ce fait prouve qu'il règne un malentendu parmi ses membres et que l'œuvre d'éducation est négligée. Les membres doivent prouver l'intérêt qu'ils portent à la question et c'est avec une initiative et une énergie presque sportives, dirons-nous, qu'ils doivent accomplir leur travail. Mieux vaut une tentative échouée, ou un four financier plutôt qu'un programme qui laisse à désirer, qui n'offre rien d'intéressant. Pour qu'une organisation fonctionne bien, il faut lui donner de la vitalité et surtout ne pas s'éloigner du but poursuivi, soit l'activité d'éducation.

H. N.